TRAVAUX DIRIGES LICENCE II

SEMESTRE 03 GROUPES IV-V

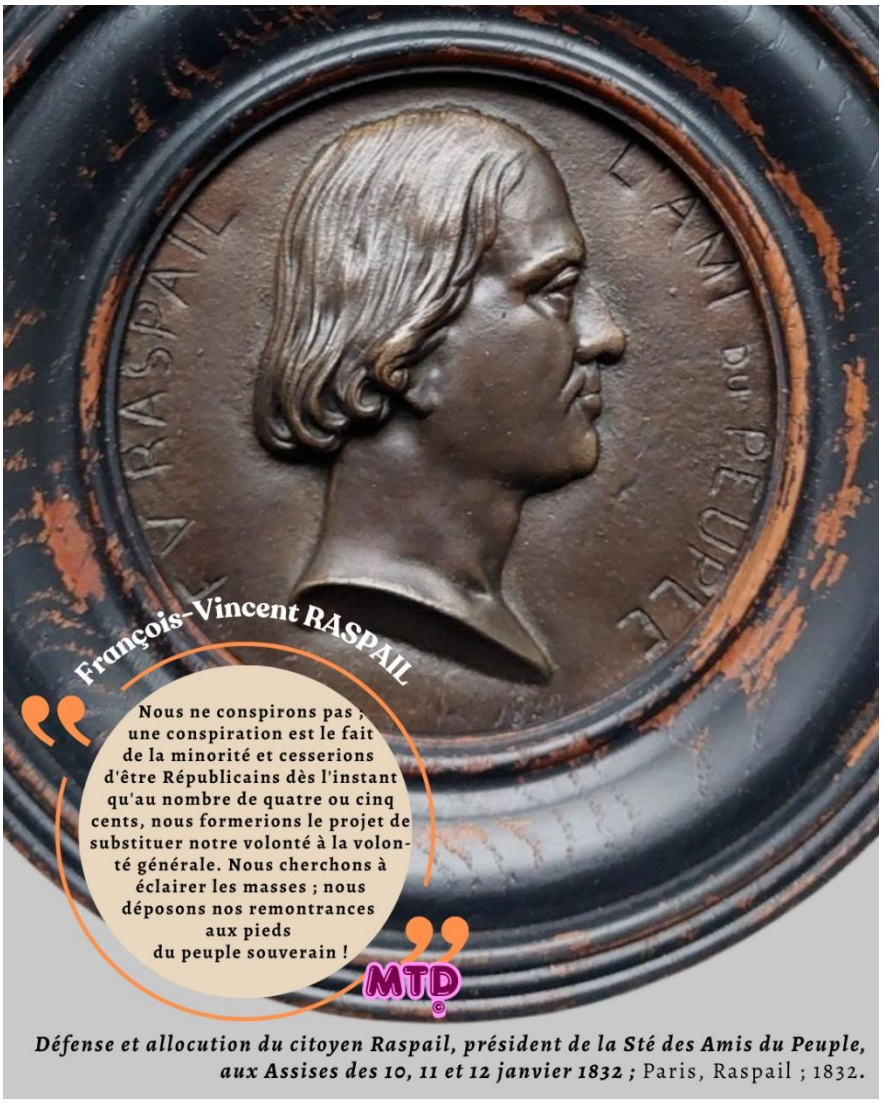

DROIT ADMINISTRATIF GÉNÉRAL

Cours magistral de M. le professeur Mathieu TOUZEIL-DIVINA
année universitaire 2025-2026

Équipe pédagogique :

Alice EYMARD, Théo FAUTRAT,
Amélie GUICHET & Mélanie DE SOUSA BARBEIRO

Documents de TD version 2.1 – à jour au 14 juillet 2025

MTD & *alii* © – disponible sur http://www.**chezfoucart.com** & sur *Moodle.*

Séance III / IX :
méthodologie :
de la police en cas pratique

Cinq termes ou expressions essentiels

- **Ordre Public**
- **Dignité de la Personne humaine**
- **Police judiciaire**
- **Police administrative générale**
- **Police administrative spéciale**

Un exercice hebdomadaire

Vous résoudrez ce cas pratique :

Tous les jeudis du mois de juillet à août, la commune de Touzères (4 500 habitants) organise un marché artisanal nocturne. Le 10 juillet, à 20h45, une rixe éclate entre deux groupes de jeunes, causant plusieurs blessés légers.
Le maire, M. MATHIBELLE, excédé par les troubles. Il décide de prendre, dès le lendemain, un arrêté interdisant le marché nocturne pour le reste de l'été.
De plus, un collectif d'organisateur prévoit un concert musical dans lequel le groupe Améthélice, un groupe de musique *indie*, viendra jouer sur un terrain privé, situé dans la même commune, les 27 et 28 juillet. Le terrain est situé à 3km du centre-ville.

Le maire trouve, en allant faire les magasins une affiche informant de l'évènement. Enervé par la situation, il décide de prendre un arrêté interdisant toute manifestation musicale non déclarée sur le territoire communal jusqu'au 31 août.

Alerté par les organisateurs, le préfet du département a autorisé finalement le concert par un arrêté mais ce, à condition qu'il respecte plusieurs prescriptions sanitaires et de sécurité. Pour ce faire, un dispositif de surveillance par drones est mis en place, déclenchant de nouvelles protestations.

Pour finir, plusieurs habitants saisissent le tribunal administratif, d'une action contentieuse d'urgence, un référé liberté contre le survol de drones, qu'ils jugent intrusif et contraire à leur vie privée.

Vous êtes interrogé(e) par l'opposition de l'équipe municipale quant à la légalité des actes (a priori de police) ici évoqués ainsi qu'à propos des chances de succès de l'action en urgence entreprise.

Cinq questions liminaires

Pour préparer la séance de travaux dirigés, vous répondrez aux cinq questions suivantes destinées à vous accompagner vers l'exercice hebdomadaire.

1. **Question 01.** Dans son article 61, la loi communale de 1884 dispose que « *le conseil municipal règle, par ses délibérations, les affaires de la communes* » qu'est-ce que cela implique ?

2. **Question 02.** En cas de spectacle portant atteinte à la dignité humaine, une mesure de police administrative peut-elle être prise ? Si oui, donnez en un exemple concret.

3. **Question 03.** Que s'est-il passé pour le spectacle de Dieudonné M. intitulé « *Le mur* » ?

4. **Question 04.** Comment détermine t'on si la procédure juridictionnelle à établir pour contester une mesure de police est judiciaire ou administrative ?

5. **Question 05.** Dans quelles conditions l'autorité titulaire de la police administrative générale peut-elle légalement intervenir dans un domaine relevant d'une police spéciale exercée par une autre autorité ?

Une illustration prétorienne

Vous essaierez de deviner quelle jurisprudence importante pour la thématique hebdomadaire, est ici représentée.